Communiqué de presse Eurostat/FRA/EIGE
Bruxelles, le 25 novembre 2024

EMBARGO : 25 novembre 2024, 10 h 00 HEC

Une femme sur trois dans l'UE a subi des violences

Un tiers des femmes de l'UE ont subi des violences chez elles, au travail ou dans l'espace public. Comparativement aux femmes plus âgées, les jeunes femmes déclarent avoir subi des niveaux plus élevés de harcèlement sexuel au travail et d'autres formes de violence. Toutefois, les violences à l'égard des femmes restent souvent invisibles car seulement une femme sur quatre en fait le signalement aux autorités (à savoir la police ou les services sociaux, de santé ou d'aide). Telles sont quelques-unes des conclusions de l'enquête de l'UE sur la violence fondée sur le genre, menée de 2020 à 2024 par Eurostat (l'office statistique de l'UE), l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) et l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE).

L'enquête de l'UE sur la violence fondée sur le genre décrit par ses résultats la situation que connaissent les femmes âgées de 18 à 74 ans vivant dans l'UE. Son champ est celui des expériences subies en matière de violence physique, sexuelle et psychologique, y compris la violence domestique et la violence à caractère non conjugal. Il comprend également le harcèlement sexuel sur le lieu de travail.

Les conclusions de l'enquête portent sur les points suivants :

- **Prévalence de la violence :** une femme sur trois dans l'UE a subi, à l'âge adulte, des violences physiques, des violences sexuelles ou des menaces.
- **Violence sexuelle et viol :** une femme sur six dans l'UE a subi, à l'âge adulte, des violences sexuelles, y compris le viol.
- **Violence domestique :** pour de nombreuses femmes, le domicile n'est pas toujours un lieu sûr ; en effet, une femme sur cinq a été victime de violences physiques ou sexuelles de la part de son partenaire, d'un membre de sa famille ou d'un autre membre de son foyer.
- **Harcèlement sexuel au travail :** une femme sur trois a été victime de harcèlement sexuel au travail. Cette prévalence est plus élevée chez les jeunes femmes, dont deux sur cinq indiquent avoir été victimes de harcèlement sexuel sur le lieu de travail.
- **Non-signalement de la violence :** même si la majorité de femmes ayant subi des violences en ont parlé à une personne proche, seule une sur cinq a contacté un prestataire de soins de santé ou de services sociaux, et seule une sur huit a signalé l'incident à la police.

L'enquête européenne sur la violence fondée sur le genre a été réalisée conjointement par Eurostat, la FRA et l'EIGE – trois organisations respectivement chargées des statistiques officielles, des droits humains et de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de

l'UE. Les données ont été collectées entre septembre 2020 et mars 2024. Les résultats de l'enquête fournissent des informations qui permettront aux décideurs politiques de l'ensemble de l'UE de mieux lutter contre la violence à l'égard des femmes et d'apporter un soutien plus efficace aux victimes.

Les données collectées sont disponibles dans la base de données d'Eurostat sur la violence fondée sur le genre (disponible à 11 h 00 HEC).

L'article Statistics Explained d'Eurostat (disponible à 11 h 00 HEC) décrit également certaines des conclusions de l'enquête.

Déclaration de Mariana Kotzeva, directrice générale d'Eurostat :

« *Eurostat, en coopération avec la FRA et l'EIGE, publie aujourd'hui les résultats de l'enquête de l'UE sur la violence fondée sur le genre, ventilés par pays de l'UE. Les statistiques ainsi obtenues sur le phénomène souvent caché de la violence fondée sur le genre reposent sur des méthodes rigoureuses de collecte de données dans l'ensemble des États membres de l'UE, d'où leur valeur pour sensibiliser public et fonder l'action politique. Eurostat remercie toutes celles qui, avec courage, en toute sécurité et anonymement, ont partagé leur expérience avec les équipes d'enquête*».

Déclaration de Sirpa Rautio, directrice de la FRA :

« *Il n'y a pas pour les femmes de lieux sûrs, où elles seraient à l'abri des violences et du harcèlement. En 2014, lorsqu'elle a publié sa première enquête à l'échelle de l'UE sur la violence à l'égard des femmes, la FRA a révélé l'ampleur des violences dont les femmes sont victimes chaque jour et partout. Dix ans plus tard, nous continuons à observer les mêmes niveaux choquants de violence, subis par une femme sur trois. Les taux de violence à l'égard des femmes restent bien trop élevés. Les décideurs politiques, la société civile et les travailleurs de première ligne doivent de toute urgence soutenir et protéger les droits de toutes les victimes de violences et d'abus domestiques fondés sur le genre, quel que soit le lieu où ceux-ci se produisent.* »

Déclaration de Carlien Scheele, directrice de l'EIGE :

« *Face à une réalité alarmante où une femme sur trois dans l'UE est victime de violence, mais seulement une femme sur huit en faire le signalement, nous devons sérieusement nous pencher sur les problèmes systémiques qui empêchent de changer la donne. Les résultats que révèle aujourd'hui la publication de nos données d'enquête montrent à l'évidence l'importance des travaux de mon Agence pour mettre fin à la violence fondée sur le genre. La violence à l'égard des femmes est ancrée dans des mécanismes de contrôle, de domination et d'inégalité. En intégrant une perspective de genre dans les mesures de prévention, la fourniture des services nécessaires et l'intervention des autorités compétentes, nous pouvons escompter que davantage de femmes, désormais sûres de recevoir le soutien dont elles ont besoin, se manifesteront. Parce que chaque femme a le droit d'être, partout, en sécurité.* »

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

- **Eurostat :** eurostat-mediasupport@ec.europa.eu / Tél. : +352 4301 33 408
- **FRA :** media@fra.europa.eu / Tél. : +43 1 580 30 653

- **EIGE :** georgie.bradley@eige.europa.eu / Tél. : +370 6982 78 26